

Mémoire et Patrimoine de Les Marches

LE SANCTUAIRE DE MYANS

Un peu d'histoire ...

Les chapelles latérales de Notre-Dame de Myans
L'oratoire primitif
Les saints guérisseurs
La Vierge noire de Myans
Les vierges noires

Histoire locale

Mémoire d'un marcheru distingué par la Société académique de Savoie

Personnalité marcherue

Qui était Claude André Falcoz ?

Généalogie

La carte de Cassini
Un témoignage

Intermède patoisant

Lexique

Petites histoires locales et renommée

Les marcherus au comice agricole de Montmélian de 1869
Les marcherus à l'exposition Universelle de Paris en 1878
Généalogie partielle descendante de Charles Falcoz

Nos travaux et enquêtes

Mise au jour d'une plaque de mariage

Fête locale : la Saint-Vincent

Actualités - Agenda

Notre association à dix ans
Fêtons le Patrimoine !



Notre-Dame de Myans



Jacques de Montmayeur



Blasons

René, fils de Philippe II de Savoie



Informations adhésion

L'association « Mémoire et Patrimoine de Les Marches » a été fondée en juin 2006 et s'active depuis lors à réaliser son objectif, à savoir : la sauvegarde, la valorisation et l'étude du patrimoine de la communauté de Les Marches dans toute sa diversité.

Pour information :

Merlet-Dassé Noëlle

Présidente de l'association

06 63 40 49 54

N° d'association 0732015849

Adhésion 10 euros

(5 euros pour mineurs et étudiants)

Rédaction

Le premier numéro de ce périodique est paru en mai 2007. Sortant deux fois par an, le bulletin

« Mémoire et Patrimoine de Les Marches » présente aux lecteurs le travail des différents groupes au sein de l'association, ainsi que des récits en rapport direct avec Les Marches.

Toute personne qui souhaite publier un article dans le bulletin doit soumettre son texte et les illustrations l'accompagnant à la lecture du Comité de lecture.

Les articles parus et opinions exprimées dans ceux-ci n'engagent que leurs auteurs.

Directeur de publication

Noëlle MERLET-DASSÉ

Comité de lecture

Laurent BAL, André BERT-HOLET, Jean-Robert DASSÉ, Jeanine DUPOUX-PEYSSON, Marie Madeleine JOSSEROND, Nicole LOMBARD, Noëlle MERLET-DASSÉ, Marie Hélène PAROT, Nadezhda SLAVOVA.

Conception : par nos soins

Dépôt légal BNF : novembre 2015

BNF : N° ISSN : 2491-3278

©Tous droits réservés

Diffusion : auprès des commerçants locaux, à l'occasion des manifestations que l'association organise ou auxquelles elle est invitée, auprès des associations touchant au patrimoine et à l'histoire, à la Médiathèque de Chambéry, aux Archives départementales de la Savoie.

Impression : Allo Copy

Bulletin gratuit

Edito

Les récents éboulements du Granier, nous remémorent l'évènement de la catastrophe de 1248. Le glissement du Granier aurait couvert une surface de plus de trente-deux kilomètres carrés, la couche d'éboulis s'étendant sur les communes d'Apremont, de Myans, des Marches et en partie de Chapareillan. D'après la légende l'effondrement aurait été une punition divine infligée à Jacques Bonivard, le sanctuaire de Notre-Dame de Myans et les moines du prieuré de Saint Vincent-Benoit qui s'y réfugièrent furent protégés... en remerciement Jacques de Montmayeur fit agrandir la chapelle.

Suite à la catastrophe le paysage fut parsemé de petites buttes, dites « mollards » et de nombreux lacs : Lac Noir, Lac de Saint-André, ... les sédiments de ces lacs qui sont autant d'archives sédimentaires servent aux scientifiques à reconstituer des paysages anciens. C'est le thème de la prochaine conférence que nous organisons le 20 mai 18h30 à la Salle Montgrabelle.

Puis ce fut la réoccupation des terres, la vigne s'installa. La vigne cete année encore, donnera sans doute le meilleur d'elle-même. Mais ce n'est pas la nature seule qui donne le bon vin c'est le vigneron dont le métier repose sur les nouvelles techniques et aussi sur le savoir-faire ancestral. Ce 19ème bulletin consacre quelques pages à des vigneron qui se sont investis au XIXe siècle pour redorer le blason du vin des Marches. La consultation des archives papier resterait difficile à comprendre sans les précisions apportées par nos passionnés de généalogie qui nous ont permis de suivre la trace de M. Falcoz.

Enfin, vous trouverez dans ce bulletin la suite du lexique du patois des Marches.

Venez nous rencontrer à la fête du patrimoine organisée dans le bourg, les prochaines Journées du Patrimoine les 17 et 18 septembre. Ce sera le moment de découvrir, ou redécouvrir, dans une ambiance festive et conviviale, les richesses de notre commune et les différents travaux menés pendant ses dix dernières années.

Je remercie du fond du cœur pour leur aide précieuse nos fidèles adhérents, nos donateurs, et par avance ceux qui viendront ou reviendront vers nous. Nous avons besoin de vous car Les Marches a une histoire ancienne qui continue de s'écrire chaque jour. Cette histoire est une imbrication d'évènements, qui constitue une mosaïque inépuisable de notre patrimoine.

Chers lecteurs, je vous souhaite une agréable lecture de ce bulletin !

Noëlle Merlet-Dassé

Présidente

Sommaire

- | | |
|--|--|
| <p>2 - Edito</p> <p>3 - Un peu d'histoire ...
Les chapelles latérales de Notre-Dame de Myans
L'oratoire primitif
Les saints guérisseurs
La Vierge noire de Myans
Les vierges noires</p> <p>11 - Histoire locale
Mémoire d'un marcher distigué par la Société académique de Savoie</p> <p>12 - Personnalité marcherue
Qui était Claude André Falcoz ?</p> <p>14 - Généalogie
La carte de Cassini
Un témoignage</p> | <p>16 - Intermède patoisant : lexique</p> <p>20 - Petites histoires locales et renommée
Les marcher au comice agricole de Montmélian (1869)
Les marcher à l'exposition Universelle de Paris en 1878
Généalogie partielle descendante de Charles Falcoz.</p> <p>28 - Nos travaux et enquêtes
Mise au jour d'une plaque de mariage</p> <p>31 - Fête locale : la Saint-Vincent</p> <p>32 - Actualités</p> <p>34 - Agenda - Nos réunions</p> <p>36 - Fête du patrimoine</p> |
|--|--|

HISTOIRE

Les chapelles latérales de Notre-Dame de Myans Agrandissement de l'oratoire 1458 – 1490

Nous allons rapidement resituer pour mémoire les grandes lignes de l'agrandissement de l'oratoire de Notre-Dame de Myans et porter notre attention sur les chapelles latérales aujourd'hui disparues.

Après de nombreuses péripéties, dont un appel au Pape Calixte II, la chapelle fut remise au comte Jacques de Montmayeur. Le 24 avril 1458, il posa la première pierre du couvent de l'Observance de saint Vincent-François. Il fit immédiatement don de la chapelle à quatre religieux franciscains observantins qu'il fait venir pour s'occuper des pèlerins. L'oratoire échappe de fait à la juridiction du curé des Marches. Il devient et demeure indépendant sous l'administration d'une branche de l'ordre de saint François de Sales. Statut qui se prolongera pendant plus de 3 siècles.

Devant l'affluence des pèlerinages, il fallait voir plus grand et face au bouleversement du sol à proximité, il fut décidé de faire la nouvelle église au-dessus de la chapelle, à la manière de la Sainte Chapelle de Paris. L'église du dessus dirait l'office et la messe conventionnelle, l'église du dessous, nef jointe à la chapelle, où se diraient les messes pour la dévotion des pèlerins.

Les travaux seront interrompus en 1460, seules les deux premières voûtes côté du grand Autel étaient construites.

Le 26 février 1466, l'on procéda à la consécration de l'édifice en l'état. Il comprend déjà les chapelles latérales.

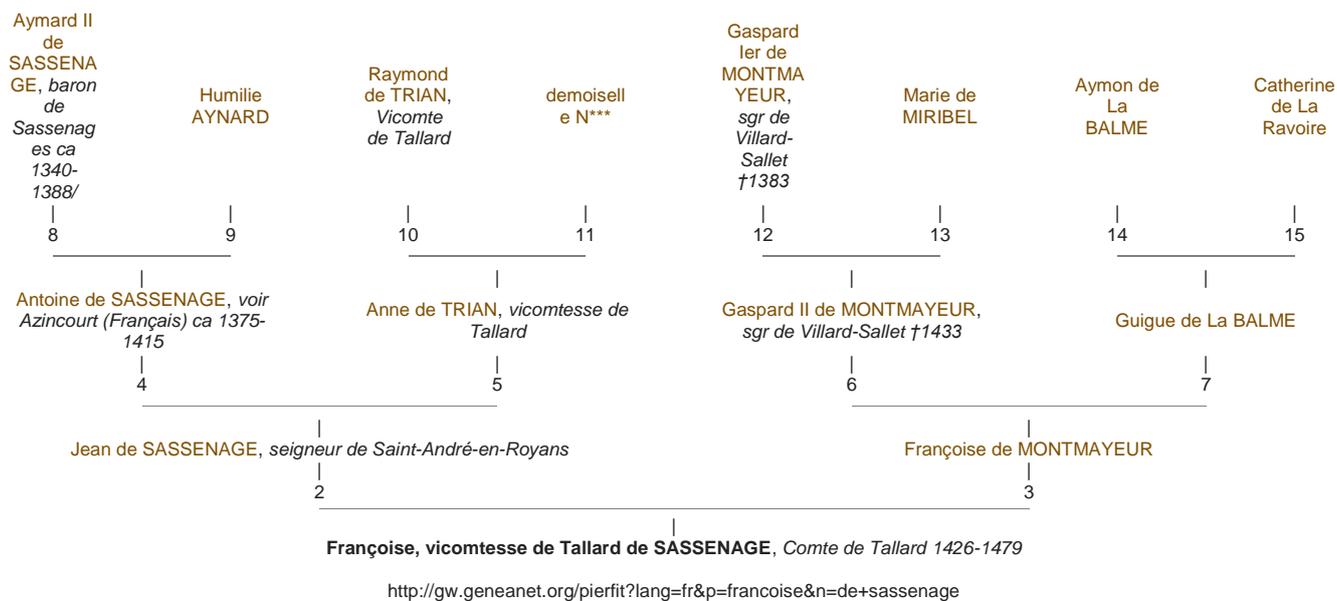
- Au nord, celle bâtie par Françoise de Montmayeur* (sœur de Jacques, décédée en 1479) est consacrée à saint François,
- au sud celle de Louise de La Chambre (épouse de Jacques), consacrée à saint Bernardin. Deux autres chapelles, l'une de saint Bonaventure, l'autre de saint Antoine de Padoue furent édifiées sur le bas-côté gauche de la nef, remplacées par les confessionnaux.

L'église supérieure fut dédiée à François d'Assise, celle du dessous à Notre-Dame de la Nativité.

On peut remarquer le choix dans la dédicace des chapelles les saints patrons des deux petits - fils de Françoise de Montmayeur, petits neveux de Louise de la Chambre et de Jacques de Montmayeur, Bernardin vicomte de Tallard de Clermont (1440 †1522), Antoine (1432 † ?), Louis (de Clermont).

Leur mère, Françoise, vicomtesse de Tallard de Sassenage (1426-1479) issue du 1^{er} mariage de Françoise de Montmayeur et de Jean de Sassenage aura également deux filles, Claudine et Louise.

(* Epoux successifs : Jean de Sassenage – Manfred, marquis de Saluces – Louis, comte de Polignac)



Vers 1490 la baronnie d'Apremont fut attribuée à René, alors âgé de 17 ans (1473 † 1525), dit Grand bâtard de Savoie, légitimé en 1499, il sera gouverneur de la Savoie puis de Nice. Il est nommé par François 1^{er} gouverneur de Provence en 1515, puis Grand maître de France (surintendant de la maison du roi) en 1519. Il épousera plus tard Anne de Lascaris (1487 † 1554).

Il poursuivit l'œuvre de Montmayer, mort vers 1487. Il fit abattre le couvert du chœur qui sera remplacé par une voûte de pierres. L'agrandissement de l'église fut achevé en 1498.

Ce que l'on peut retenir des travaux du XVe siècle, le long berceau en plein cintre (église inférieure) a été épaulé par deux bas-côtés terminés par des chapelles latérales pour servir d'assise à l'église supérieure.

Nous pouvons voir ses armoiries, croix de Savoie et barre oblique, sur la façade de l'église ou dans la nef supérieure, ainsi que ses armes associées à celle de sa femme (aigle de l'empire).



René, dit Grand bâtard de Savoie est le fils adultérin de Philippe II de Savoie, dit Sans Terre ou dit Philippe de Bresse (1438 † 1497), fils du duc Louis 1^{er} et principal opposant des ducs et régentes de Savoie. Alors qu'il se révolta contre son père, celui-ci le fait retenir prisonnier par Louis XI de 1464 à 1466.



Philippe de Bresse est le grand-père maternel de François 1^{er} (1494 † 1547) dont la mère n'est autre que Louise de Savoie. Philippe de Bresse fut brièvement Duc de Savoie peu de temps avant sa mort en 1497.

Les saints guérisseurs

Les hommes avaient recours aux saints guérisseurs qui furent longtemps utilisés comme moyen de défense contre la maladie, l'accident, l'angoisse de la mort, la protection des récoltes, des travaux et entreprises. La représentation de leurs espérances et de leurs craintes.

Ainsi nous dénombrons :

*126 saints contre les « fièvres »,
plus de 50 pour les maladies infantiles,
43 pour les maux d'yeux ou de tête,
35 pour les accouchements,
64 agissent sur la pluie et sécheresse,
43 en cas d'orage ou de tempête,
24 protègent de la foudre.*

Les pratiques les plus courantes sont les neuvaines (neuf prières répétées pendant neuf jours consécutifs), les pèlerinages individuels ou collectifs ou par personne interposée, avec prières et chants publics accompagnés de certains rites : rites de toucher, rite d'incorporation, rite d'alliance (nouer le ruban, c'est lier le mal ; vœux..), rites de libation ou d'immersion, rites de circumambulation, rite d'absorption.

Saint François d'Assise (4 octobre)
(Vers 1182 † 1226)

Fondateur de l'ordre des frères mineurs, appelé ordre franciscain caractérisé par la prière et la pauvreté, l'évangélisation et le respect de la création.

Invoqué contre : maux de tête violents, maladies de l'estomac, du foie et de la rate (?)



Saint François
sur une fresque de Cimabue dans
la basilique d'Assise



Saint Bernardin de Sienne, (20 mai)

Franciscain : XVe siècle (†1444) qui se consacra aux malades lors de la peste de 1400 à Sienne, donc contemporain. La tradition populaire au Moyen âge lui attribue 2000 guérisons miraculeuses. Il prêcha contre « les juifs, les homosexuels, les sorcières et les hérétiques ».

Antonio Vivarini (Antonio de Murano) : Saint Bernardin de Sienne :
Panneau d'un retable - Renaissance Italie du Nord
Musée d'art de Philadelphie



Saint Bonaventure

(1217 à 1221 † 1274 à Lyon)

Ministre général des franciscains, l'un des piliers de la théologie chrétienne au Moyen âge, canonisé en 1482.

Invocation pour les maladies incurables et la guérison des rhumatismes.

Saint Bonaventure. Vittore Crivelli. XVe.

Saint Antoine de Padoue

(1195 † 13 juin 1231)

Franciscain, il fut envoyé à Rome où il fut un des conseillers du pape Grégoire IX.



Saint protecteur des petits enfants et des femmes stériles. Fièvres (?)
Vengeur du crime, défenseur de l'innocence, libérateur des captifs, guide des voyageurs, rend la parole aux muets, l'ouïe aux sourds, la vue aux aveugles, redresse les boiteux, chasse les démons, retrouve les choses perdues, dompte la fureur des tyrans...

Saint Vincent-Antoine de Padoue lisant

Cosmé TURA – Vers 1475

Musée du Louvre

Sainte Anne (26 juillet)

Marins (protection des)

Maternité (protection des femmes enceintes et des maternités tardives)

Météorologie (obtenir la pluie ou la sécheresse)

Mort (bonne mort)

Stérilité : Ste Anne, c'est sans doute une transformation de la déesse mère, l'Anna Perenna des Romains, et pour la Gaule la divinité celte Dana ou De-Ana (déesse du sous-sol, de dessous terre, telle Gaïa des Grecs), ou encore la Black Annis irlandaise.

Maya JOSSEROND

(Extrait de la présentation faite en Notre Dame de Myans le 25 septembre 2010)

La Vierge noire de Myans et les vierges noires

La première mention qui est faite de la Vierge Noire de Myans l'est dans la chapelle même de Myans, sur un placard de la seconde moitié du XVe siècle. Il nous apprend qu'elle était noire et que la tradition la fait remonter plus haut que la chute du Mont Granier.

Deux problèmes se posent à nous en l'absence d'attestation sûre : sa datation et sa couleur. Il faut donc recourir à son examen et interpréter les résultats par comparaison avec les autres vierges noires et ce que nous en savons en histoire de l'art.

La première description de la statue nous vient de Jacques Fodéré et s'avère sommaire et superficielle. Elle en précise la hauteur (un pied et demi) et rajoute qu'elle est « *d'une matière que l'on jugerait estre de drapeaux de toile battus et gettés en moule, colloquée dans une niche enfoncée en la muraille au-dessus de l'autel* »

Il faudra attendre la Révolution et un témoin oculaire de la profanation de la chapelle, pour obtenir d'autres informations.

« Un charpentier dont on ignore le nom et le pays, a arraché l'antique statue de sa niche et l'a jetée à terre. Alors un nommé Claude Chevallier, des Marches, furieux révolutionnaire, l'a maltraitée à coup de pied et l'a poussée de cette manière jusque vers le milieu de l'église souterraine, où la tête de la statue, à force de mauvais traitements, s'est détachée du corps ».

Profitant de l'absence momentanée des révolutionnaires, deux pieuses femmes emportèrent dans leur tablier, l'une la statue et l'autre la tête, et cachèrent leur trésor pendant tout le temps de la Terreur. Il est affirmé que la statue fut remise en place un an après sa mutilation.

Est-ce la même, une autre a-t-elle était substituée ? A-t-elle été restaurée ?

En 1861, les Pères Jésuites s'aperçurent que la tête de la Vierge penchait et s'enfonçait dans les épaules. Elle fit l'objet d'un examen minutieux. Elle était fort délabrée, faite de bois sculpté, colorée, peut-être même vernissée. Elle était vermoulue et menaçait de tomber en poussière. Comme elle était évidée, on coula du plâtre à l'intérieur pour la consolider. Les têtes de la Mère et de l'Enfant étaient faites en chiffon, revêtues d'un masque de cuir verni. Elles avaient fléchi et penchaient car le bois du cou, des épaules et de la tête, ne pouvait plus retenir les fils de fer avec lesquels chacune avait été fixée à son corps.

On les refixa solidement avec des tenons de bois. Sur le bois de la statue, une toile blanche assez grossière avait été collée et par-dessus une seconde en toile cirée verdâtre (idem à St Nectaire Puy-de-Dôme, une toile marouflée nous dit l'abbé Cartier). La Vierge avait bien été sculptée assise, tenant l'enfant au bras gauche, sur ses genoux.



Notre-Dame de Myans

En 1902, le père MAILLET, supérieur des missionnaires de Myans procède à son tour à un examen qui confirme le précédent. Il ajoute que « la Vierge noire est une statue en bois sculpté d'une essence inconnue, haute de 70 cm environ, représentant la Vierge assise sur un trône à dossier très bas. La divine Mère porte son fils en le tenant sur son cœur de la main gauche, tandis que, de la main droite, elle en atteint les pieds pour les soutenir sur ses genoux. Sa tête est modelée pour recevoir une couronne, indice certain qu'elle a toujours été ceinte du diadème. Une toile très forte adaptée au relief de la sculpture, de manière à en assurer les traits les plus saillants, enveloppe la statue entière, à l'exception des visages qui sont noirs. L'Enfant Jésus, assis sur les genoux et légèrement penché en arrière sur le bras gauche de sa Mère, fait de la main droite un geste de bénédiction. Le manteau de la Vierge est bleu, la robe rouge ; celle de l'Enfant est blanche ». Nous nous contentons d'observer que les têtes sont récentes et noires.

Aujourd'hui, les plis raides du manteau, qui lui a été rajouté, effacent le détail des attitudes et elle paraît de ce fait debout alors qu'elle est assise. Notre-Dame de Myans est couronnée, privilège rare du Saint-Siège (17/08/1905 Pie X).

La Vierge assise de Myans ne serait pas antérieure au XIIIe siècle. Il est fort probable que le marouflage soit aussi ancien que la peinture.

Quand a-t-elle été peinte et pourquoi de couleur noire ? Le bois utilisé est de couleur ocre-rouge, vraisemblablement du chêne.

Quelques généralités à propos des vierges noires

Les vierges noires sont des représentations iconographiques d'un genre particulier, essentiellement des statues en bois, mais pas seulement. Elles sont apparues en France vers la fin du XIe siècle et étaient totalement implantées à la fin du XIIIe siècle.

Les vierges noires répondent plus ou moins à certaines caractéristiques, mais pas de manière systématique :

- Elles figurent Marie en majesté, une mère portant son enfant, Jésus, sur les genoux, dans une attitude hiératique et dont les visages et les mains (parfois) sont noirs.

- Elles sont assises sur un trône modeste.



Vierge noire d'Orcival



La Moreneta, Vierge noire de Montserrat XIIe siècle



Notre-Dame de Cornadore, XIIe
St Nectaire Puy de Dôme



Notre-Dame de Rocamadour

- Les mains sont plus grandes que la normale avec les doigts d'égale longueur.
- Couronnes, globes, croix, manteaux d'or et d'argent, pierres précieuses et semi-précieuses sont généralement rapportés *a posteriori* (cadeaux de remerciements des pèlerins).
- L'image est orientée vers l'abstraction, le corps n'est pas le lieu de chair (pulsion) mais le support de l'âme. Elles s'opposent à l'esthétique classique (monde antique).
- Les vierges noires sont en bois, recouvertes pour certaines de la tête aux pieds de bandes de toile très fines collées (marouflage), polychromes (rouge ou vert).
- De facture locale, parfois l'on en dit d'un bois inconnu de tous, comme pour mieux souligner le caractère divin.
- De dimension similaires : 70 cm de haut, 30 cm de large, 30 cm de profondeur,
- Parfois elles se veulent être des vierges trouvées dans des arbres, buissons, dans un lac, une fontaine, un buisson ardent (révélation divine) ou par un bœuf (le paysan cultive son champ et à un endroit précis l'attelage refuse d'avancer et l'on découvre une splendide statue de vierge noire). Toutes ces légendes revêtent un caractère fabuleux.
- On leur attribue le même type de miracle. Parfois la vierge noire est transportée dans un autre lieu à proximité pour diverses raisons, parfois pratiques et elle reprend systématiquement sa place le lendemain dans son sanctuaire de manière miraculeuse, ce qui arriva à deux reprises à la Vierge noire de Myans en 1399.

Introduction sur la géographie des vierges noires en Savoie à partir du XIIe siècle

Michel FOL, l'un des participants et auteur lors du colloque de Myans en juin 1998, par une approche résolument scientifique a entrepris d'esquisser la géographie des vierges noires savoisiennes. L'approche phénoménologique croise ainsi l'analyse sociologique. « *Avec ces vierges et fidèles nous naviguons dans les marges, entre superstition et orthodoxie, ce qui nous renvoie à la géographie des cultes primitifs de la religion polythéiste* », nous dit-il.

L'apparition de l'effigie et du lieu de culte ne sont pas forcément concomitantes, certaines ont une identité locale, d'autres non, c'est pourquoi sa réflexion portera à l'échelle des Alpes du Nord. Leur rayonnement est inégal et, pour l'ensemble d'une aire limitée.

Seize sites majeurs sont recensés abritant ou ayant abrité une image, un seul concerne une peinture. Quatorze sanctuaires recèlent une effigie sculptée, treize sont des centres de pèlerinages anciens.

La géographie des vocables, nous dit Michel FOL, présente un paysage contrasté, où les saintes de titulature autochtone (majoritaires) se mêlent à des saintes venues d'autres horizons, la Picardie, l'Auvergne. (ex : vocable Notre-Dame du Puy). Deux madones autochtones ont une renommée internationale drainant des foules de pèlerins venant de toute la chrétienté médiévale, la *Dama* de Myans et *Beata Maria de Leta* (Notre-Dame de Liesse) à Annecy. La permanence de leur dévotion au cours des siècles traduit un fort ancrage dans la culture et les sociétés rurales.

Carte 2
Les Vierges noires
de renom en Savoie :
vocables et localisation
(situation milieu
XVIII^e siècle).



« Les vierges noires sont avant tout des vierges champêtres, mais nous les retrouvons dans l'espace urbain. Même perdues dans les solitudes, elles tracent des axes de circulation, créent des centres d'échanges humains, symboliques et matériels. Les vierges noires savoyardes sont presque toutes sur des lignes de front, séparant deux réalités géographiques, historiques ou territoriales distinctes. Elles assurent un point de jonction à l'intérieur de zones-tampons, d'espaces limites marqués par l'idée de frontière, les vierges des marches. »

Ce peut être une zone de contact ancienne : territoriale (entre les

Alamans et les Rhétiens), religieuse (entre catholiques romains et protestants à l'heure de la Réforme protestante), une frontière entre deux communautés territoriales ou encore une ligne de partage religieux et politique.

Pour ce qui est de Myans, une zone de confins politiques entre le Bas-Dauphiné et la Savoie.

Maya JOSSEROND

(Textes et carte extraits de la présentation faite en Notre-Dame de Myans le 25 septembre 2010)

Bibliographie

Actes du colloque de Myans, 5 – 6 et 7 juin 1998 :

Michel Fol « De « Notre-Dame noyre en Aethiopienne » de Myans à la « Petite Maure » des Voirons. Géographie des Vierges noires en Savoie (à partir du XII^e siècle) »

Pierre Louis Duchâteau, « Le sanctuaire de Myans : aspects architecturaux »

Albert PACHOUD « Notre-Dame de Myans : de Granier aux Abîmes. La vierge noire et les savoyards ».

Marc PERROUD « La vierge noire de Myans », 1951.

Michèle BROCARD « Eloge et pratique des saints guérisseurs »

Antoine CARTIER (Abbé) « La vierge noire de Myans », 1942.

Georges CHAPIER et Dominique LABARRE de RAILLICOURT « Les alliances matrimoniales entre les Maisons de France et de Savoie », 1973.

Histoire locale

Le mémoire d'un marcheru distingué par la Société académique de Savoie

En 1836, la Société académique de Savoie décerne un prix au mémoire sur la fabrication du sucre de betterave intitulé : **Scientiâ, ingenio, præciâ observatione aperiuntur naturae thesauri** ⁽¹⁾ par M. André FALCOZ, propriétaire, domicilié aux Marches

En 1819 fut créée la Société Académique de Savoie qui « servirait de moteur au progrès matériel, intellectuel et moral ». En étudiant le Duché de Savoie, ses fondateurs souhaitaient étudier la Savoie et son territoire, ils ouvrent donc leurs recherches à « l'Agriculture, aux Arts Industriels, à la Botanique, à la Chimie, à la Géologie, à la Médecine et à la Pharmacie, à la Météorologie, à la Statistique, à l'Histoire et à la Littérature ». Un vaste et ambitieux programme !

Le Général et Comte François de Mouxy de Loche, membre fondateur, en fut le président de 1820 à 1837, il était également membre de l'Académie Royale des Sciences de Turin.

Des concours étaient proposés et des primes étaient allouées aux candidats. Il arrivait, cependant, que la Société ne recevait aucun mémoire, par exemple en 1834 deux concours étaient proposés, mais jugés comme difficiles ils restèrent sans candidats.

Le sujet du premier était : « Exposer quelle est l'influence des migrations annuelles d'une partie des habitants de diverses vallées de la Savoie, sur les mœurs, l'éducation, l'industrie du pays et sur les intérêts généraux du Duché. », avec un prix de 800 livres.

Le second sujet : « Tableau topographique, statistique et comparatif de la ville de Chambéry, considérée avant l'année 1792, et depuis cette époque jusqu'à 1834 inclusivement. », primé de 600 livres.

L'année suivante en 1835, « M. le Docteur Bonafous, Chevalier de la Légion d'honneur, membre de plusieurs sociétés savantes

Correspondant de notre Société Académique, » fait un don de mille francs, « pour être employés à encourager dans notre pays la culture de la Betterave, et à provoquer la fabrication de sucre provenant de la racine de cette plante ».

Ainsi la Société « s'est empressée d'aviser aux moyens de seconder les vues généreuses du donateur » et a mis au concours, pour un prix de 600 livres, le mémoire suivant qui fournirait :

« Des données positives et certaines sur les ressources que peut offrir la Savoie pour la fabrication du sucre de Betterave, et sur les avantages qu'elle pourrait retirer de ce genre d'industrie. Il est parvenu à la Société quatre Mémoires sur ce sujet. M. Le Docteur Gouvert, au nom de la Commission chargée de leur examen, a fait un Rapport lumineux dans lequel il a fait l'analyse de chacun de ces Mémoires. Il a annoncé que le suffrage de la Commission s'était porté sur celui qui a pour épigraphe : Scientiâ, ingenio, præciâ observatione aperiuntur naturae thesauri. La Commission y a trouvé avec satisfaction des détails étendus qui paraissent ne rien laisser à désirer, et surtout des données et des calculs fondés sur l'observation et sur les expériences personnelles de l'auteur. La Société, conformément aux conclusions du Rapport, a décerné le Prix à l'auteur de ce Mémoire, qui est M. André FALCOZ, propriétaire, domicilié aux Marches. Ce que nous venons d'exposer touchant l'encouragement donné à une branche spéciale de culture et d'industrie en faveur de notre pays, nous fournit l'occasion naturelle de consigner ici l'expression de la vive reconnaissance de la Société, qui, on n'en peut douter, a été partagée par tous les habitants de la Savoie, pour un autre don remarquable dû à la noble générosité d'un Membre non-résident de la Société une somme de six mille francs, dont la rente, selon les intentions

du donateur, sera employée concurremment avec les fonds que la Société pourra de son côté, destiner au même sujet, à encourager et favoriser tour à tour dans les différentes vallées de la Savoie, les genres de culture et les procédés relatifs aux besoins de l'économie rurale les mieux appropriés respectivement aux diverses localités. ».

De nos jours, nous n'avons aucune trace de ce mémoire. Est-ce, ce M. André FALCOZ qui fut maire des Marches de 1818-1824 ? Ce nom apparaît sur la liste des syndics et maires dans le livre *Histoire des Marches* de Ghislain Garlatti.

La recherche en histoire est une pelote de laine que l'on déviderait sans fin. Nos souhaits : que quelques marcherues nous apportent quelques compléments d'information.

Malgré ce mémoire et le prix attribué, la fabrication du sucre de betterave en Savoie n'a pas supplanté la viticulture, bien installée ici depuis plus d'un millénaire.

Faut-il s'en plaindre ?

Jeannine DUPOUX-PEYSSON

Toutes les citations sont extraites des Mémoires de la Société académique de Savoie, années 1825-1846, Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie.

(1) Traduction du titre par Ghislain Garlatti « Les trésors de la nature sont ouverts par le talent, les sciences et une observation précise »

Personnalité marcherue

Qui était Claude, André Falcoz ?

Grâce à nos recherches et avec l'aide de nos amis du groupe de généalogie voici ce que nous connaissons aujourd'hui d'André Falcoz cité plus haut.

Claude, André Falcoz est né en 1771 à Chapareillan. Sur son acte de naissance il est enregistré au nom Claude André Falque (notons qu'une mauvaise orthographe du nom peut écarter de bonnes pistes de recherche).

Il était communément appelé André (ce qui ne facilita pas nos investigations, compte tenu du nombre d'homonymes recensés). Marié à Anne Rose Durand, ils eurent un fils Charles Félix qui se maria avec Lucille Gojon.

Installé au Bourg, il semblerait qu'il ait été intendant des biens des Bellegarde (lire ci-contre la notice du Dr Gouvert (1836) sur les Aymes de Myans qui fait l'éloge d'André Falcoz).

110

NOTICE

je connaisse (1), devint fermier général de toute la terre des dames des Marches, alors résidentes à Paris. Le concours de ces deux circonstances a insensiblement régénéré cette population apathique et misérable, l'une par l'attrait séducteur de la propriété, et l'autre par la force de l'exemple et de l'imitation. De sorte qu'en dernière analyse, ce n'est qu'au travail que sont dus les changements survenus depuis moins de quarante ans dans la commune des Marches, changements si grands et si remarquables qu'on ne saurait établir aucun parallèle entre cette commune ancienne et cette commune moderne, et dont le nom seul est tout ce qui leur reste de commun.

A quels titres de gloire, de considération et de reconnaissance n'aurait pas droit de prétendre une vie aussi utilement employée que celle d'un cultivateur sage et laborieux ! Les traces qu'il laisse de son existence pénible, obscure et passagère se convrent de fleurs et de fruits, et non de sang et de larmes, comme celles de tant de

(1) M. André Falcoz, français d'origine, habitant et gros propriétaire en Savoie depuis nombre d'années, a rendu un signalé service à la commune des Marches, en y apportant à la fois et l'exemple d'une infatigable activité, et la pratique de quelques bonnes méthodes de culture. Il a prouvé que la meilleure charité à faire aux pauvres valides, est de leur donner du travail et de leur apprendre la manière de le bien faire.

Il était en effet gros propriétaire et possédait le domaine de la Violette, les terres des Abymes, des prés des lacs, marais, vignes, caves, fermes, appartements sur Chambéry..... La lecture du *Courrier des Alpes*, nous informe de la retranscription des hypothèques du 4 janvier 1845, concernant la vente des biens sis aux Marches à M. Vivian (ci-contre).

Cette personnalité, décéda à l'âge de 71 ans, suite à un accident le 27 novembre 1842. Il légua ses biens à Félix, son fils, qui en vendit une bonne partie. Félix s'installa à Turin, associé à Emmanuel Scotti, il transféra le 27 Septembre 1858, à la société commerciale « Mazzucchetti et compagnie » le brevet d'industrie de *la machine pour la fabrication accélérée des matériaux de constructions*, machine pour laquelle nous n'avons trouvé aucune trace, encore !

Sources :

Notice sur les Abîmes de Myans ; par M. le docteur Gouvert/<http://gallica.bnf.fr>
Le Patriote Savoisien
Le Courrier des Alpes
Les Gazettes des pays de Savoie
Les archives départementales

Nous aurons la possibilité dans ce numéro de mettre en lumière un autre André Falcoz, ce n'est pas le même, les événements se déroulent 20 ans après le décès de Claude, André. Peut-être étaient ils apparentés.

Quoi qu'il en soit ce nom fut remarqué et ces hommes furent très impliqués dans le dynamisme et la valorisation de notre territoire, et de notre commune plus particulièrement.

Noëlle MERLET-DASSÉ
Jeannine DUPOUX-PEYSSON
et le groupe de généalogie

Par contrat du 14 décembre 1844, Morand notaire, transcrit à la conservation des hypothèques de Chambéry le 4 janvier 1845, volume 31, articles 136 et 137, M. Félix fils et seul héritier de feu André Falcoz, propriétaire, domicilié dans la commune des Marches, a vendu à M. Pierre feu François Vivian, propriétaire, domicilié à Chambéry, les propriétés ci-après désignées, situées dans la commune des Marches, et qui consistent :

1° En un domaine dit de la Violette, se composant d'une maison de maître, maisons fermières, rustiques, bâtiments, cours, jardins, emplacements, puits, terres, vignes, champs et prés, ne formant qu'un mas, aux lieux dits à la Violette, aux Granges-Longues et au Pavaisy, contenant environ 16 journaux, sous numéros ou portions de numéros 1862, 1861, 1850, 1851, 1852, 1853, 1849, 1860, 1854, 1855, 1856, 1857, 1859, 1815, 1858, 1816, 1817, 1812, 1813 et 1814 de la mappe des Marches, y compris dans la vente ci-dessus la portion du numéro 1849 de la mappe, vendue par M. Joseph Falcoz, des Marches, dans le même contrat du 14 décembre dernier ;

2° En une pièce de terre, prés, marais, champs, vignes, petit lac et rocailles, en un mas situé lieux dits aux Abîmes et au Petit-Lac, contenant environ 28 journaux, inscrite sous partie du numéro 2074 de la mappe, seconde division des communaux des Marches ;

3° En une maison de maître, maison fermière, rustiques, cour, jardin, verger, champs et champs hutinés, en un mas, situé au lieu dit à la Chavaz, contenant environ 4 journaux 80 toises, sous numéros ou portions de numéros 1746, 1747, 1748, 1744, 1745, 1749, 1750, 1751 et 1752 de la mappe des Marches ;

4° En un mas de champs, vignes, prés, marais, chenevières et bois, situé aux lieux dits à la Pingonne, à Champ-Carraz et à la Fontaine, contenant environ 16 journaux, sous numéros ou portions de numéros 1763, 1764, 1765, 1766, 1767, 1768, 1769, 1770, 1771, 1772, 1774, 1775, 1776, 1777, 1778, 1779, 1780, 1735 1/2, 1737, 1738, 1740, 2239, 2240 et 2241 de la mappe des Marches ;

5° Avec lesdits biens vendus est compris tout ce qui est immeuble par destination, tout ce qui est fixé aux murs et tout ce qui fait dépendance de la propriété ; plus, deux pressoirs garnis, cinq cuves, tonneaux, quatre vaches, un allambic garni avec son fourneau, quelques meubles, les récoltes en terre, et loyers dès le 1^{er} janvier 1845.

— On lit dans la partie non officielle de la *Gazette piémontaise* l'article suivant, émané du bureau central des brevets d'invention :

« Par écriture privée du 26 novembre 1858, les sieurs Emmanuel Scotti, de Gênes, et Charles-Félix Falcoz, de Grenoble, tous deux domiciliés à Turin, ont cédé et transféré à la société commerciale, constituée par ladite écriture sous la raison sociale Mazzucchetti (Eugène) et compagnie, siégeant à Turin, le brevet d'industrie dont ils se trouvent investis par certificat du 25 août 1858, sous le titre de *Machine pour la fabrication accélérée des matériaux de construction*, en vertu d'un acte de cession du 27 septembre 1858, enregistré le 9 octobre suivant au bureau central des brevets, signé Gastaldi, chef du bureau central des brevets. »

Généalogie

La Carte de Cassini

Lors de recherches en généalogie, vous trouvez des renseignements dans de nombreux documents : les actes d'état-civil, les tables décennales, les dénombrements de population, les recensements, le cadastre (cf. présentation dans le bulletin n°18).

Si vous avez des ancêtres habitant dans les départements voisins de la Savoie, l'Ain ou l'Isère, regardez la Carte de Cassini. C'est la première carte du royaume de France établie à l'échelle, s'appuyant sur la triangulation géodésique, en 180 feuillets.



Commandée par Louis XV à des fins militaires, la Carte de Cassini fut le fruit d'un travail de plus de cent ans, dirigé et

coordonné par les Cassini sur quatre générations, jusqu'à la Révolution. Elle permet de connaître la géographie du XVIIIe siècle, les hameaux où vivaient nos ancêtres, les itinéraires qu'ils parcouraient. Sur chaque feuillet figurent les paroisses et lieux-dits ; les routes, les cours d'eau, les étangs, les bois, les vignes, les jardins, les ponts et les bacs, les points de postes, les lieux de justice, les cabarets, les carrières et les mines, les châteaux, les abbayes, les moulins à eau et à vent, représentés par des symboles.

L'intérêt pour les historiens ou les généalogistes est évident. Ils peuvent retrouver les noms des lieux du XVIIIe siècle, certains ayant disparu ou ayant été modifiés par la suite.

Les territoires recouvrant les départements actuels de la Savoie, de la Haute-Savoie et d'une partie des Alpes-Maritimes étaient hors du royaume de France à l'époque des levées opérées.

L'île d'Yeu et la Corse ne furent jamais levées. Le Dauphiné appartenait au royaume de France. En observant la carte de Cassini représentant cette province, vous trouvez Les Marches car la zone frontalière a été représentée. Vous pouvez voir le lac Saint-André dit Grand Lac avec son île, le couvent de Myans, les châteaux de Bellegarde, des Marches, d'Aspremont, etc.

A la même époque, l'équivalent de la carte de Cassini, pour le royaume sarde, donc la Savoie, est la carte de Borgonio qui sera présentée dans un prochain bulletin.

Plusieurs sites Internet concernent cette œuvre.
Sources: Sites sur internet , BNF, Carte de Cassini ,CNID et IGN.
www.bnf.fr
www.cartocassini.org/cartecassini/france.htm
www.ign.fr/

Marie-Odile LAURENT
pour le groupe de généalogie

... Un merci à Mme Fontaine-Vive pour son témoignage

Je me suis tournée vers l'Association Mémoire et Patrimoine de Les Marches lorsque j'ai eu besoin de faire des recherches généalogiques.

J'étais à ce moment-là en formation de Psychogénéalogie, à Grenoble, formation animée par Colette Esmenjaud-Glasman, psychothérapeute, qui s'est elle-même longuement formée auprès d'Anne Ancelin Schützenberger, figure emblématique de la psychogénéalogie et de renommée internationale.

La psychogénéalogie propose d'explorer les liens trans-générationnels, à travers la construction du genosociogramme qui est un arbre généalogique fait de mémoire et sur lequel la personne inscrit les événements importants de la vie familiale, les noms, prénoms, dates de naissance, mariage, décès, les métiers, les drames, maladies, guerres, tout ce qui a pu marquer l'histoire de la famille tant au niveau des liens que du contexte historique, géographique, social .

Par le biais de Marie-Odile Laurent, ma voisine, que j'interpellais un jour en passant, je fus invitée à me joindre au groupe de généalogie de l'association un vendredi matin. J'ai alors pu avoir les premières clefs pour effectuer mes recherches. Un grand merci !

Le groupe de généalogie m'a orientée vers les archives départementales numérisées et m'a appris quelques techniques pour conserver, classer...

J'ai commencé par la lignée paternelle avec ce que j'en savais, le village de Groisy en Haute-Savoie, le nom d'un hameau Fontaine-Vive. J'ai pu ainsi « remonter » jusqu'en 1648.

Quand on consulte les registres, on se sent comme un chercheur, avec toute la joie de trouver, de reconstituer toute une famille, à travers les actes de naissance, de mariage, de décès.

Ces registres ont quelque chose d'émouvant, ce sont les traces laissées par les générations précédentes. Il y a les registres à l'écriture soignée, ronde, aérée, les registres écrits petit, serré avec des tâches d'encre, presque illisibles sur lesquels il faut zoomer pour lire.

On voit l'histoire s'écrire, les nombreux jeunes hommes décédés au cours de la Grande guerre (avec la mention « Mort pour la France »), le baptême qui a été reporté du fait de persécutions, les enfants nés sans vie, les enfants « trouvés », les enfants de père inconnu.

Sur les registres de mariage il y a les signatures des mariés et de leurs témoins, il y a l'adresse, la filiation. C'est passionnant, et quand on commence à ouvrir ces pages, on peut passer des heures et des heures. Chaque trouvaille ressemble à la pièce d'un puzzle, qui à la fin s'ajoute aux autres qui forment un tout, et donnent structure à l'arbre généalogique aux multiples branches.

Tout ce travail d'élaboration permet de s'approprier l'histoire, de vérifier des hypothèses. Et peut-être simplement de savoir d'où l'on vient.

Cécile FONTAINE-VIVE

INTERMEDE PATOISANT

Voui, n'avouéra d'patoué !

Lexique

<i>Français</i>	<i>Patois</i>	<i>Nature</i>
G		
gagner	gônio	verbe
gagné	gônia	participe passé
galop (un)	on galô	nom
gant (le)	l'gan	nom
gantière (une)	na gantiéra	nom
garde (la)	la gôrda	nom
garde (prend ...) !	prè gôrda !	interjection
garder	gardo	verbe
gare (la)	la gôra	nom
gâre ! (interjection)	gôra !	interjection
garnison (la)	la garnéjon	nom
gauche (la)	la gôshe	nom
gaillard	gayor	adjectif qualificatif
gelée (la)	la zhèlo	nom
gelée blanche (la)	l'blan zhèl	nom
geler	zhèlo	verbe
gendarme (le)	l'zhendorme	nom
gêner	zhéno	verbe
gens (les)	lo zhè	nom

gerle (une)	na djarla	nom
glas (le)	l'glo	nom
glisser	gliche	verbe
Glisser (sur une glissade)	kolo	verbe
gonfler	gonflo	verbe
« gonfler » (enerver)	konflo	verbe
gouvernement (le)	l'govarnamè	nom
gouverner	govarno	nom
grain (un)	on gran	nom
graine (la)	la gran-na	nom
grand , grande	gran , granta	adjectif qualificatif
grand merci (un)	gran-massi (on)	nom
grande (la) = l'aînée	granta (la)	nom
grandi	kréchi	participe passé
grandir	krétrè	verbe
grange (la)	la granzhe	nom
Granier (le)	le Granié	nom propre
gratté	graboté	participe passé
gratter	graboto	verbe
gratuitement (gratis)	pè riè, grati	adverbe
grêle (la)	la gréla	nom
grenier (le)	l'solan , l'galta	nom
grenouille (la)	la r'nolye	nom
griffes (les)	lè gripè	nom
gros	grou	adjectif qualificatif
gros morceau (un)	on tayon	nom
grosse	groussa	adjectif qualificatif

grosneur (une)	na grossére	nom
groupe (un)	on gropo	nom
gué (le)	l'gué	nom
guerre (la)	la guéra	nom

H

habiller (s')	s'nipo	verbe
habiter	resto	verbe
habitude (l')	l'ab-tuda	nom
hache (une cognée)	na pioula	nom
hache ordinaire (une)	na détro	nom
hachette (une)	n'ashon	nom
haie (la)	la siza	nom
hardi	brove	adjectif qualificatif
hardi !	ardi !	exclamation
hérisson (le)	l'érs'on	nom
hésitant (un)	on tréna grole	nom
hésitation (une)	n'éjitchon	nom
heure (une)	n'eûra	nom
hibou (le)	l'sha-farou	nom
histoire (une)	n'istoéra	nom
hiver (l')	l'ivér	nom
hommage (un)	n'omazhe	nom
homme (un)	n'ome	nom

I

ici	ikè	adverbe
-----	-----	---------

idée (l')	l'idé	nom
idiot (un)	on badian	nom
il ne faut pas arriver en retard	fô po arvo è r'tor	locution
Il ne faut pas traîner	fô po grelo	locution
Il ne faut pas muser, flâner	fô po s'baban-no	locution
il ou ils	I	pronom personnel
image (une)	n'imozhe	nom
impatient	epachè	adjectif
incapable	po kapoble, inkapoble	adjectif
indiquer	Indiko	verbe
ingénieur (un)	n'injénier	nom
inspecteur (un)	n'inspèktèr	nom
installer	èstalo	verbe
insulter	esolto	verbe
interdit	défèdi	adjectif
intérêt (l')	l'intéré	nom
interrogation (une)	n'intérogachon	nom
Irénée	Réné	Prénom
ivre (masculin)	Sou	adjectif
Ivre (féminin)	soula	adjectif
Ivrogne (un)	on soulô, on soulan	nom

Jean-François REMEC
Jean DARDIER

PETITES HISTOIRES LOCALES

Petites histoires locales et renommée nationale

Nos vigneron marcherus au concours comicial de Montmélian du 8 septembre 1869

Quel contexte ?

Nous sommes sous le Second empire, Charles Louis Napoléon Bonaparte, premier président de la République française, a été élu le 10 décembre 1848 au suffrage universel (masculin). Il sera proclamé empereur des Français le 2 décembre 1852 sous le nom de Napoléon III.

Alors que les Savoyards avaient misé sur l'Annexion pour l'amélioration des conditions de vie et le redressement de l'économie, il s'avère que la Savoie résiste mal à l'ouverture de son marché aux marchandises françaises.

Quels enjeux ?

Essentiellement rurale et paysanne, la Savoie comptait de petites exploitations cultivant essentiellement le blé, le sarrasin, le méteil (une culture composée d'un mélange de seigle et de blé), le chanvre et la pomme de terre. La vigne d'altitude possédait un mauvais rendement avec des vins de crus tels que le cépage Mondeuse, Persan et Roussette-de-Savoie. Les produits savoyards ne pouvaient faire concurrence aux produits bon marché qui envahissaient le nouveau département.

L'isolement et le manque de capitaux retardent l'essor de l'agriculture, aussi l'organisation de concours locaux et de foires permettaient à la population et aux principaux acteurs de prendre en main l'avenir agricole du département. Ils étaient soutenus par les médias de l'époque.

Le Journal de la Savoie, consacre cinq colonnes à un concours comicial dans lequel un Marcheru s'est particulièrement distingué.

Ainsi, le 8 septembre 1869, et pour la seconde fois depuis l'Annexion de la Savoie à la France, Montmélian accueillait la fête comicial. Cet évènement appelait les agriculteurs du canton de Montmélian à concourir à plusieurs prix, contribuant ainsi à l'élan nécessaire sur la voie du progrès en matière d'agriculture.

Ainsi le domaine le mieux cultivé, la meilleure prairie artificielle, la meilleure culture de la betterave, ou bien le plus habile *éducateur de vers-à-soie [sic]* étaient primés, entre 30 et 200 francs et pouvaient recevoir médailles d'or et vermeil.

La commission constatant avec regret l'absence de candidat pour la prime d'honneur, elle ne put distribuer les prix attribués aux cultures de sainfoin et de betteraves, de même que celui réservé aux éducations de vers à soie, cependant portés par l'espoir du succès et rêvant à veau, vache, cochon, couvée... les agriculteurs étaient bien là, au rendez-vous.

Taureaux, béliers, brebis de race métis-mérinos à laine¹, verrats et truies de race Essex-Touvain, animaux de basse-cour : coqs d'Inde² et coqs crève-cœur, batham, cochinchinois blancs et jaunes³ ..., autant de races animales rustiques probablement devenues rares aujourd'hui, furent médaillées.

Les agriculteurs venaient aussi, présenter les améliorations qu'ils comptaient apporter aux outils agricoles : charrue, charrue tourne-oreille, fouloir à raisin ..., mettant en avant inventivité, débrouillardise, savoir-faire et connaissances.

Le Frère Eustache, directeur de l'école primaire de Montmélian avait, quant à lui, exposé un herbier réalisé avec les élèves, ce qui lui valut la médaille de vermeil, le jury récompensant ainsi l'initiative de ce directeur à initier des jeunes enfants à la botanique.

Après distribution de primes et médailles, le temps était venu pour le jury d'ouvrir la séance qui récompenserait les participants au concours de viticulture. Citons *le Journal de la Savoie* :

« Le préfet accompagné des membres du jury ouvre la séance en mettant en avant la voie assurée du progrès par les hommes d'élite voués aux études agricoles du canton ; M. Le comte de Boigne met en avant les intérêts agricoles qui forment la base de la richesse de notre département. Enfin M. Sylvoz président du comice rappelle les règles de culture de la vigne et les conditions essentielles d'une bonne vinification ».

Pas moins de cinq concurrents avaient demandé à prendre part au concours, dont M. André Falcoz maire de la commune de Les Marches. Il présenta au concours une vigne d'1ha 62a d'une seule pièce, avec comme cépage dominant la Mondeuse. Voici le rapport de M. Tochon, agriculteur à La Motte-Servolex (membre du Comice agricole de Chambéry, Président de la Société d'agriculture

Pour être admis à concourir il fallait présenter une vigne d'une surface de 30 ares plantée en ligne depuis 4 ans au moins, à laquelle on aurait appliqué les soins d'entretien recommandés par nos meilleurs viticulteurs.

Voire commission a trouvé chez M. Excoffon Jean-Pierre, propriétaire à Chignin, une vigne remplissant toutes les conditions du programme, elle peut servir de modèle sous bien des rapports, la taille est conduite avec intelligence, les souches convenablement coiffées, les ébourgeonnages et les relevages sont exécutés en temps opportuns, les labours et les cultures d'entretien ne laissent rien à désirer, mais déjà ce concurrent a reçu une prime au concours comicial de Montmélian de 1863 ; nous n'avons qu'à constater aujourd'hui qu'il a maintenu sa vigne dans l'état de culture qui lui valut alors la grande médaille d'or.

M. Joseph Gotteland, a présenté une vigne située sur la commune des Marches que le jury a dû mettre hors de concours parce que la majeure partie n'a point encore atteint les 4 ans de plantations prévus au programme.

M. Excoffon Anthelme cultive à moitié fruit des vignes situées à Chignin, appartenant à M. Salomon, juge au tribunal de Chambéry.

Les vignes qui forment l'objet du concours sont divisées en deux parties, il faut les réunir pour avoir la surface réglementaire de 30 ares.

L'une et l'autre de ces vignes ont été défoncées, plantées et amenées dans l'état où elles se trouvent par le vigneron ; le propriétaire n'a concouru qu'aux frais de défoncement et à la confection de murs de soutènement construits avec les roches sorties du sous-sol.

Anthelme Excoffon est un travailleur intelligent qui s'est inspiré des améliorations apportées à la culture de la vigne par Jean-Pierre Excoffon, le lauréat du concours de 1863 ; il donne aussi bien que lui des cultures qui précèdent les plantations, sa vigne est vigoureuse, productive ; mais il n'a pas compris comme lui l'importance d'une taille qui coiffe bien une souche, qui fait partir les coursons d'une même élévation, qui les dirige de manière à élargir l'espace où doivent s'étagérer les raisins ; il fait moins bien que lui les ébourgeonnages, il retarde trop le premier relevage et ne comprend pas l'utilité du rognage dans une vigne qui, comme la sienne, a une fécondité excessive au point de couvrir toute la vigne et d'intercepter les rayons solaires qui vivifient et mûrissent le raisin.

Voire commission a cependant tenu à signaler les efforts de ce vigneron en lui accordant en dehors du programme une prime de trente francs.

M. Rey Charles est propriétaire à Montmélian et aux Molettes, depuis fort longtemps à en juger par la force et l'âge des souches, il s'est appliqué à introduire dans ces deux vignobles plantés en ligne d'une surface de 2 hectares, un système de taille spéciale, auquel il a donné son nom, cette taille tient simultanément de celle dite à lisse, appliquée de temps immémorial aux treillages qui avoisinent les siens et de la taille à long bois recommandé par le docteur Jules Guyot.

Le sol de ces vignes est tenu dans un état de propreté qui ne laissent rien à désirer, la récolte y est abondante, mais votre commission n'a pas vu sans étonnement préconiser par M. Rey un système de taille qui ne prévoit aucune branches de renouvellement, qui les prend là où elles se trouvent; c'est le plus souvent loin du point d'attache des bois de l'année précédente, si bien qu'au bout de peu d'années on est obligé de faire une lésion large et profonde pour renouveler la branche à fruit, en profitant d'une poussée accidentelle qui s'est développée le long de la tige souche.

M. Rey ne voit aucun inconvénient à agir ainsi et cependant la section ne se recouvre pas, l'aubier se dessèche, se fendille, ouvre une voie à l'eau et fait naître un germe de pourriture qui pénètre insensiblement jusqu'au cœur de la plante.

Votre commission se plaît à constater que M. Rey a compris l'importance de la taille en vert et l'a pratiquée dans ses vignes; nul doute que si ce vigneron eût appliqué purement et simplement le système Guyot, il aurait obtenu d'aussi beaux résultats en même temps qu'il aurait assuré l'avenir et la durée de ses vignes.

Malgré ces observations le jury a trouvé chez ce concurrent des pratiques viticoles qui indiquent un pas réel vers le progrès; aussi lui a-t-il décerné une médaille de vermeil.

M. André Falcoz, maire de la commune des Marches, a présenté au concours une vigne de 1 hectare 62 ares d'une seule pièce, reposant sur un mamelon argilo-calcaire à sous-sol imperméable situé au sud du bourg des Marches et joignant au couchant la route départementale de Grenoble.

Pour établir convenablement cette vigne, M. Falcoz a dû défoncer, épierrer et niveler le sol à grands frais; ce premier travail n'a pas coûté moins de 1,300 fr l'hectare; avec les roches dures sorties du sous-sol, un mur de soutènement et de clôture a été établi le long de la route; sa surface est de 500 mètres carrés, il a été construit en pierres sèches, crépies extérieurement et cimentées à sa cime.

Ces travaux préparatoires étaient achevés à la fin de 1865. La plantation commencée au 15 mars 1866 était achevée au 15 avril; elle a été pratiquée au plantoir, à un mètre de distance en tous sens et en quinconce.

Le cépage dominant est la mondeuse. M. Fal-

coz a introduit dans la plantation 1/15 d'un plant connu dans la vallée du Grésyvaudan sous le nom d'*étraire de l'Aduis* et 1/15 de raisin blanc de jacquère ou plant des Abyennes.

Le terrain à planter étant très fort, M. Falcoz a employé un système de plantation connu dans le pays, mais qui mérite d'être signalé.

Le trou ouvert au plantoir à 30 centimètres de profondeur, un enfant y place une crocette, laissant au temps le soin de s'agréger la parcelle de terre du parois pour combler insensiblement le vide de menue terre. On évite ainsi d'environner la partie du sarment en contact direct avec la terre d'une couche dure qui contrarie le développement des racelles.

Ce procédé de plantation présente bien des inconvénients; cependant nous devons constater qu'il a parfaitement réussi chez le concurrent, où nous avons à peine constaté un 1/10 de manque.

La terre étant très propre, un seul binage a été donné pendant la première année; au printemps de 1867, tous les plants ont été rabattus sur l'œil le plus rapproché de terre, puis la vigne a reçu un demi-labour et deux sarclages.

La taille sèche de la troisième année a dressé les plantes à une hauteur uniforme de 0,25 c., les échelas ont été mis en place et avant la floraison on a relevé tous les pampres d'une longueur convenable, en pratiquant l'ébourgeonnage; un second relevage a été jugé nécessaire en juillet.

Pendant le courant de l'année, cette vigne a reçu un labour et deux sarclages.

La récolte a fourni 9 hectolitres de vin.

La vigne de M. Falcoz était à sa quatrième feuille lorsque nous l'avons visitée; le sol en était propre, les souches présentaient deux à trois cornes taillées à deux yeux francs, la récolte sur pied pouvait être évaluée à 50 ou 60 hectolitres.

On voit par l'énumération des travaux exécutés par M. Falcoz qu'il n'a rien négligé pour assurer son vignoble dans les meilleures conditions possibles; il va l'année prochaine en assurer et hâter la production par une fumure convenable, il comblera par des provignages les vides, très rares du reste, qui se sont produits; la période des dépenses va cesser et d'abondantes récoltes, qu'il saura maintenir, le couvriront largement, on ne peut en douter, de toutes ses avances.

Comme on le voit, nous ne marchandons pas les éloges à M. Falcoz. Cependant nous lui conseillons de mieux soigner sa taille sèche; peut-être n'attache-t-il pas assez d'importance à la forme à donner à la tête de la souche, à la position des coursons, à leur point de départ et à la fatigue qu'une taille à deux ou trois yeux francs occasionne au cep; s'il veut avoir une vigne de durée, uniformément productive, il devra surveiller ses ouvriers lors de l'ébourgeonnage pour les obliger à enlever impitoyablement toutes les pousses qui ne proviennent pas d'un œil franc ou de l'œil dormant, désigné sous le nom de *borgne*, que ces pousses aient des raisins ou n'en aient pas.

En s'inspirant de ces conseils, dont mieux que tout autre M. Falcoz est à même d'apprécier la valeur, il aura un vignoble irréprochable qui pourra servir d'exemple à ses voisins.

Nous croyons avoir légitimé par ce rapport l'attribution faite à M. André Falcoz de la grande médaille d'or décernée par le Comice de Chambéry à la culture de la vigne.

Ce rapport très technique, nous en apprend sur la culture de la vigne, et nous devons encourager toujours plus nos producteurs locaux qui de la treille à la bouteille ne bayent pas aux corneilles.

Comme nous le précise le journal, après une journée bien remplie où rien ne laissait à désirer, il était temps de conclure comme de coutume par le verre de l'amitié et les toasts de rigueur.

A cinq heures, un banquet des mieux servis, réunissait tous les membres du jury, invités de la ville, les membres du conseil municipal de Montmélian et de nombreux souscripteurs.

La plus franche gaieté n'a cessé de présider à ce banquet, qui terminait une journaissait une journée si bien remplie pour les intérêts agricoles.

Au dessert, M. Sylvoz, président du comice de Chambéry, a porté la santé de l'Empereur et de la famille impériale. M. Bel, maire de Montmélian, a porté un toast à M. le Préfet; M. le baron de Lassus lui a répondu en remerciant le maire de l'arrondissement de Chambéry du concours qu'il ne cesse de lui prêter; enfin, M. le comte de Boigne a bu à la prospérité du canton de Montmélian.

Il était huit heures quand les invités se sont retirés, emportant le meilleur souvenir de cette fête agricole, que l'hospitalité de la municipalité de Montmélian a su convertir en fête de famille.

Nous l'aurons compris, les comices agricoles devaient influencer l'innovation technique en milieu rural, valoriser des spécificités régionales, donner l'exemple et responsabiliser ceux qui s'investissaient.

Le 4 septembre 1870, la République est proclamée. Napoléon III part en exil en Angleterre, où il meurt en janvier 1873. Avec la proclamation de la IIIe République et l'élection d'une nouvelle génération de parlementaires, la Savoie cesse d'être considérée comme un territoire récemment acquis, les comices se poursuivront pour encourager et stimuler le monde agricole.

Métis-mérinos : Les mérinos viennent d'Espagne. En 1786, introduction des moutons mérinos en France et de la création de la bergerie royale de Rambouillet. La souche de Rambouillet donna les mérinos et les métis-mérinos. Dès lors tous les efforts se concentrèrent sur la production de la laine ; tous les soins des particuliers, tous les encouragements officiels, s'y appliquèrent.

² Coq d'Inde : nom donné au dindon sauvage par les Européens à l'époque de la colonisation de l'Amérique (que l'on croyait être les Indes à l'époque), du fait de sa ressemblance avec les poules et les coqs. Ramené en Europe puis domestiqué, il prit progressivement le nom de dinde.

³ La poule cochon est une race de poule domestique, devenue rare en France. La Cochin provient du sud de la Chine. Elle fut exportée en Europe et d'abord en Angleterre (La reine Victoria est immédiatement fascinée par ces volailles), la société royale de Dublin les expose et elle est réclamée par des éleveurs et surtout en France. La race originelle est noire, mais il existe des variétés fauves, bleues, perdrix, coucou, chamois et blanches.

Sources : Tiré du Journal de Savoie du 15 septembre 1869/BNF/Gallica

Monsieur le Préfet, Messieurs,

Lorsque nous inaugurons dans cette enceinte la série septennale des concours cantonaux du comice agricole de Chambéry, quelle que fut notre foi dans la durée de cette institution, nous étions loin de la croire dotée d'une vitalité aussi forte et de la considérer comme une source aussi abondante de progrès et d'améliorations que ses succès sont venus le prouver. Grâce au dévouement sans bornes de nos honorables collègues que nous avons maintenus à la tête de notre bureau, grâce aux largesses du Gouvernement, grâce enfin au généreux appui de l'éminent magistrat qui dirige le département, l'utile institution des comices agricoles a résisté à toutes les causes de dissolution qu'elle a rencontrées sur la route; leur existence s'est ancrée dans l'esprit de nos populations, et nos concours sont devenus pour elles un besoin, comme ils sont pour tous les genres de progrès en agriculture, une nécessité.

Ne cessons donc de proclamer bien haut l'importance du maintien de cette belle institution; accentuons chaque jour davantage notre invocation au gouvernement de l'Empereur, pour qu'il continue à nous prêter son puissant appui, condition de son existence. Mais surtout, Messieurs, luttons contre nos propres défaillances. N'envisageons que le bien qui s'est produit et celui qu'il reste à produire; faisons abstraction des déceptions éprouvées; plaçons-nous sur le plan élevé de l'intérêt public et continuons à lutter jusqu'à ce que la génération d'agriculteurs qui nous suit viennent se substituer à nous et légitimer pour nous une honorable retraite.

Courage donc Messieurs les directeurs de notre belle institution; songez que vous avez été les initiateurs de l'œuvre et que vous ne devez la

désertier qu'après en avoir assuré l'existence et le complet succès. Nous avons l'espoir qu'il en sera ainsi. Votre patriotisme intelligent, votre dévouement éprouvé nous en donnent l'assurance. Merci donc à vous Messieurs les membres du bureau.

Agriculteurs, mon appel à MM. les membres du bureau sera entendu, j'en ai la conviction, mais, je dois le dire, c'est à la condition que notre zèle se réchauffera au foyer de notre dévouement, que nos rangs iront se grossissant et que nos efforts pour les aider dans leur tâche seront plus vifs et plus croissants.

Messieurs, vous vous le rappellerez peut-être, il y a sept ans, à pareille époque, je vous signalai l'influence qu'avait déjà acquise sur la prospérité agricole du département de la Haute-Savoie, l'introduction récente de la culture du tabac et je vous engageai à solliciter auprès du gouvernement pour que le département de la Savoie fut admis à partager cette faveur. Votre appel à la bienveillance du gouvernement a été entendu. Chaque année voit s'étendre dans notre département les limites de cette concession, et grâce à la généreuse insistance de M. le Préfet, elle s'y généralisera bientôt.

Je vous le répéterai aujourd'hui: croyez-le bien, messieurs, la culture du tabac est appelée à produire parmi nous, si non une révolution agricole, du moins une modification considérable dans notre mode d'exploitation, et à créer pour nous une source importante de prospérité. Ce qui se produit encore cette année sous nos yeux devait suffire, s'il en était besoin, pour le confirmer. Après deux récoltes insuffisantes de céréales qui en avaient fait monter les prix au point le plus élevé qu'elles puissent désormais atteindre, ne les avons-nous pas vues ramenées immédiatement et sans transition à des prix, je ne dirais pas normaux, mais à peine rémunérateurs?

Soyez-en convaincus, messieurs, c'est à tout prix qu'il faut rompre avec cette routine de la culture indéfinie des céréales, en limiter la production et cesser de considérer l'exportation de ce produit comme une branche utile de notre industrie agricole. Il faut enfin aller puiser à d'autres sources le bien-être que nous refusent ou que sont à la veille de nous refuser celles auxquelles nous étions habituées à le demander.

Heureusement doté, notre pays peut envisager sans crainte cette évolution dans la culture ; il lui reste encore un choix de produits à fixer sur son sol, dont un seul suffirait pour le rendre prospère. Il n'est, sachez-le bien, plus permis d'hésiter. A la veille de voir les Alpes s'ouvrir, de voir s'abaisser cette barrière, que nous croyions éternelle, entre la France et l'Italie, et sous le coup du prochain envahissement de nos départements par les céréales du Piémont, il est permis de crier gare aux cultivateurs. Malheur aux retardataires ! Honneur à ceux qui auront donné l'exemple et qui seront entrés résolument dans la voie ouverte !

Permettez-moi de vous l'indiquer en deux mots cette voie nouvelle : Extension des récoltes fourragères dont notre belle exposition d'animaux indique la haute portée et les bienfaits salutaires ; extension à tous les terrains qui la comportent de la plantation de la vigne, mais surtout culture intelligente de cette importante branche de notre industrie agricole.

Et ici qu'il me soit permis de rendre un éclatant hommage de reconnaissance à nos deux collègues, dont l'un, lauréat de la prime d'honneur en 1864, a si rudement poussé à l'amélioration de la race bovine, et dont l'autre offre à nos vignerons de si encourageants exemples.

Je disais donc extension des récoltes fourragères, extension de la culture de la vigne, et j'ajoute enfin culture du tabac sur une aussi large échelle que peuvent le comporter les besoins bien pondérés de nos exploitations. A tous ces éléments de prospérité si nous en ajoutons un quatrième dont les derniers succès de cette année semblent présager la résurrection, n'est-il pas permis de citer notre pays comme un des plus favorisés, et ne pouvons-nous pas répéter ici ce que j'avais l'honneur de proclamer dans une autre enceinte, à savoir : que si la Savoie parvenait à fixer sur son sol la culture du tabac, que si elle poursuit vigoureusement son mouvement progressif de la culture de la vigne, et que si, enfin, à ces efforts de l'homme nous parvenons à joindre l'élève du vers-à-soie dans des conditions convenables, dans dix ans notre département sera un des plus riches départements de France.

Courage donc à vous, cultivateurs intelligents ! Ouvrez la voie aux générations qui vont vous suivre ; elles béniront votre mémoire.

Messieurs, nous allons nous séparer, nous allons nous donner rendez-vous à l'année prochaine ; mais avant d'en arriver là, nous avons un devoir à remplir, un devoir de reconnaissance. Témoin chaque jour des efforts incessants que fait M. le baron de Lassus pour procurer et conserver à l'agriculture les appuis dont elle a besoin pour son développement, exprimons-lui notre profonde et vive reconnaissance en portant chaleureusement un toast à cet éminent magistrat.

On nous écrit des Marches :

La veille des élections des députés, le 19 février, notre nouveau maire a été installé. M. de Fournès l'avait vraiment choisi pour la circonstance : ce nouveau magistrat n'est en effet rien moins que M. Falcoz André, ancien maire bonapartiste, un des plus ardents souteneurs des candidatures officielles, un des plus « zélés dévorants » du fameux plébiscite de 1870.

Battu aux élections municipales d'août 1870, il avait disparu de la scène. Il avait bien tenté, depuis, la fortune électorale et n'avait pas craint de solliciter les suffrages de ses compatriotes, notamment aux dernières élections municipales. Mais cette campagne s'était terminée pour lui par un véritable Sedan : il avait obtenu quelque chose comme 72 voix sur 345 votants.

André FALCOZ sera maire de Les Marches du 26 juillet 1864 à septembre 1870.

Il décède le 6 février 1907 à Les Marches, 73800, à l'âge de 78 ans.

De septembre 1870 au 12 juin 1881
Camille Gouvert sera président du Comité provisoire puis maire de Les Marches.

Noëlle MERLET-DASSÉ

Nos vigneronns à l'Exposition Universelle de Paris 1878

Pour l'exposition Universelle de Paris en 1878, la Société centrale d'agriculture du département de Savoie avait pris l'initiative d'une exposition collective. Elle appelait tous les propriétaires et exploitants « *directement ou faisant valoir à moitié fruit* » leurs vignes prendre part à cette exposition. La Société prendrait à sa charge tous les frais, cependant chaque exposant aurait droit individuellement aux récompenses.

Dans la catégorie des vins de grande consommation, bus dans l'année et au plus tard dans les 18 mois qui suivent la récolte, 17 propriétaires représentés ont fourni des échantillons.

Les vignobles des Marches étaient représentés par trois viticulteurs :

Camille Gouvert.

Charles Mermet.

André Falcoz

Ce dernier avait déjà reçu 2 médailles d'argent, grand module, à l'exposition de Lyon en 1872, la première dans la catégorie vins rouges de grande consommation, et la seconde en vin blanc de Jacquère.

En 1876, à Lyon, il avait aussi obtenu la médaille d'argent grand module en vin blanc de Jacquère.

Deux ont reçu des récompenses : mention honorable pour Falcoz André et Mermet Charles.

Dans le rapport des délégués du Comité départemental de la Savoie (1879) nous pouvons lire leurs commentaires sur les délibérations du jury:

« En soulevant le voile qui recouvre les décisions du jury, on trouve que nos vins l'ont surpris par leur réelle valeur... La première impression d'un dégustateur appelé à apprécier nos vins ne leur est pas favorable, surtout s'ils sont nouveaux. A ce moment, ils réunissent à une verdeur caractéristique un goût spécial que l'on indique comme un goût de tartre et qui, en réalité doit s'appeler goût de mondeuse. Ce raisin, lorsqu'il forme le fond de la vendange, a partout ce goût spécial. Cette appréciation, vraie dans le fond, a son correctif dans sa belle robe, le goût de fruit et la vinosité que l'on reconnaît à nos vins. Ces qualités les font apprécier pour leurs qualités digestives. Lorsque la dégustation porte sur nos vins de meilleurs provenances, ceux classés sous le nom générique de bourgeois et de vins de bouchon, ayant reçu plusieurs transvasements, mis en bouteille à point, l'appréciation change et, tout en constatant que l'on reconnaît toujours le vin de mondeuse, on le trouve droit de goût, généreux, d'un solide à toute épreuve.... [Mais après quelques années de bouchon], sa transformation donne aux vins vieux plus de velouté, plus de finesse, quelques fois même au bouquet de framboise et de violette qui fait généralement défaut aux vins de mondeuse. Apprécies dans leur ensemble, les vins rouges de la Savoie ont été classés parmi les bons vins ordinaires, parmi les plus solides et les plus hygiéniques. » .

Jeanine DUPOUX-PEYSSON

Généalogie descendante partielle de Charles Falcoz

Grâce au travail de recherche persévérant du groupe de généalogie, nous pouvons resituer les liens de parenté des personnalités présentées dans ce bulletin.

A- FALCOZ Charles, troisième enfant de FALCOZ Georges et PERNET Marie. Son père était âgé de 41 ans. Né le 16/02/1743 à CHAPAREILLAN 38. Décédé le 04/01/1809 à CHAPAREILLAN 38 à l'âge de 65 ans. Profession : Propriétaire.

Il a épousé à l'âge de 19 ans, le 27/02/1762 à CHAPAREILLAN 38, GIRARD Marguerite, née le 22/03/1744 à CHAPAREILLAN 38. 12 enfants sont nés de cette union dont :

B- Joseph Charles, deuxième enfant de FALCOZ Charles et GIRARD Marguerite. Ses père et mère étaient âgés de 24 ans et 23 ans. Né le 30/09/1767 à CHAPAREILLAN 38. Profession : Cultivateur.

Il a épousé en premières noces à l'âge de 22 ans, le 26/01/1790 à CHAPAREILLAN 38, BRAVET Catherine. 4 enfants sont nés de cette union dont :

C- Joseph, quatrième enfant de FALCOZ Joseph Charles et BRAVET Catherine. Son père était âgé de 29 ans. Né le 03/08/1797 à CHAPAREILLAN 38.

Il a épousé à l'âge de 29 ans, le 09/05/1827 aux MARCHES 73, DESGEORGES Marie Louise Aline, née le 27/05/1805 aux MARCHES 73. 4 enfants sont nés de cette union dont :

D- André, premier enfant de FALCOZ Joseph et DESGEORGES Marie Louise Aline. Ses père et mère étaient âgés de 30 ans et 22 ans. Né le 01/04/1828 aux MARCHES 73. Décédé le 06/02/1907 aux MARCHES 73 à l'âge de 78 ans. Professions : **Propriétaire maire des Marches**.

Uni avec CHAPELARD Marie Louise. 2 enfants sont nés de cette union.

B- Claude André, quatrième enfant de FALCOZ Charles et GIRARD Marguerite. Ses père et mère étaient âgés de 28 ans et 27 ans. Né le 22/10/1771 à CHAPAREILLAN 38. Décédé le 27/11/1842 aux MARCHES 73 à l'âge de 71 ans. Profession : Bourgeois.

Il a épousé à l'âge de 18 ans, le 19/10/1790 à GRENOBLE 38 (Paroisse St Hugues), DURAND Rose. 4 enfants sont nés de cette union dont :

C- Charles Félix, deuxième enfant de FALCOZ Claude André et DURAND Rose. Son père était âgé de 24 ans. Né le 13/05/1796 à GRENOBLE 38.

Il a épousé à l'âge de 27 ans, le 13/01/1824 à CHAMBERY (paroisse St François de Sales), GOJON Anne Lucille.

NOS TRAVAUX ET ENQUETES

Mise au jour d'une plaque de cheminée en fonte dans une maison bourgeoise des Marches

Dans le bourg des Marches, une découverte intéressante a été faite par une famille marcherue à l'occasion de travaux de rénovation dans leur appartement, situé près de l'actuelle église du village. C'est en voulant condamner l'ancienne cheminée de la pièce principale au premier niveau de la maison qu'ils ont retrouvé une plaque en fonte, mais plâtrée à l'envers, qui porte l'inscription suivante :

17 * + * 72

i. B. FAVBRE : ET.

MARGVERITE.

FAVRE :

La date de 1772 est bien centrée et agrémentée d'une croix à bords ciselés et deux doubles étoiles. En revanche, les noms du couple I.B. (Jean-Baptiste) et Marguerite Favre sont, quant à eux, décalés vers la gauche et sortent des traits du cadre interrompu par la lettre 'A' de « Marguerite ». Quelques autres ornements ajoutant de la symétrie à l'ouvrage : une double étoile sur la première ligne d'écriture, une paire de doubles étoiles sous les écritures et, juste en dessous, deux dauphins qui se font face. La plaque mesure 72 cm de hauteur, 74 cm de largeur, 2,5 cm d'épaisseur, et devrait peser quelques 80 kilos. Il s'agit d'une plaque de cheminée, dite « de mariage », car ce type de cadeau se faisait notamment lors de l'installation des jeunes couples.



De manière générale, les plaques de cheminée étaient réalisées en fonte brute et on les apposait contre le mur du fond de l'âtre d'une cheminée pour protéger le mur de la chaleur excessive et renvoyer les ondes de chaleur vers l'intérieur de la pièce. Ainsi, la plaque de cheminée protégeait le dos de la cheminée des craquelures et des écailles et fonctionnait comme un radiateur en augmentant l'efficacité du feu. D'ailleurs, plus la plaque de cheminée était épaisse, plus longtemps durait le rayonnement de la chaleur.

A l'origine, les plaques de cheminée, appelées également « contrecœur » ou « plaque foyère », étaient des articles de luxe utilisés exclusivement par la royauté et l'aristocratie. Par ailleurs, la plaque de cheminée en fonte la plus ancienne connue est datée du milieu du XVe siècle. Elle a été fabriquée pour la famille royale et est aujourd'hui conservée au Musée lorrain. Si les premières plaques de cheminée montraient des couronnes et des armoiries de la royauté et de l'aristocratie, jusqu'à la fin du XIXe siècle elles ont été ornées avec des dessins plus décoratifs décrivant des histoires classiques, la nature, des scènes de la vie rurale ou tout simplement des dates, des inscriptions et des symboles universels (croix, étoile, etc.) (1).

En Savoie et en Haute-Savoie, une disposition particulière des ouvertures dans les murs intérieurs permettait le chauffage de plusieurs pièces : « *derrière l'âtre, occupé par la plaque de cheminée, le mur était évidé et le rayonnement de la plaque réchauffait la pièce contiguë à la salle commune* ». Appelées « chaudannes » en Savoie, « platines » dans la vallée du Grésivaudan, les plaques foyères assuraient la fonction de chauffage et portaient des dates et des inscriptions (2)

La plaque de cheminée mise au jour dans la maison aux Marches porte les mêmes caractéristiques que celles décrites par les études de mobilier traditionnel savoyard et dauphinois. La date inscrite sur la plaque permet sa datation, mais nous n'avons pas pu localiser le lieu de sa fabrication. Les photos de plaques similaires, vues sur Internet, laissent penser que l'atelier de fabrication se trouvait dans la vallée du Grésivaudan.

Le cousin du grand-père du propriétaire, natif des Marches, lui raconta un jour que c'était lui-même, secondant son maître d'apprentissage, qui participa au remaniement de la cheminée et donc sûrement au positionnement de la plaque en fonte à l'envers dans le fond de celle-ci. Grâce à ce témoignage oral, nous pouvons déduire que la cheminée de la famille Favre a fonctionné près de 200 ans, entre 1772 (date de la fixation de la plaque) et la fin des années 1930 (date des travaux en question). La cheminée prit ensuite des dimensions plus modestes, mais continua à servir encore un certain temps.

Le propriétaire du XVIII^e siècle, Jean-Baptiste Favre, a fait aussi gravé ses initiales sur les portes en bois d'un placard encastré dans le mur de la pièce principale : I.B. F

C'est lors des travaux, en ponçant la lasure foncée des portes du vieux placard mural que l'inscription refit surface. Il y en avait une sur chacune des portes, mais seule celle de droite a pu être sauvée.



De toute évidence, la famille Favre était attachée à cette demeure et, en y mettant les moyens, avait pris soin de son aménagement dans le moindre des détails.

Une recherche rapide dans le fonds généalogique de « Mémoire et Patrimoine de Les Marches » nous apporte un éclairage sur le couple Jean-Baptiste et Marguerite Favre. Jean-Baptiste Favre et Marguerite Ricard (née en 1747 dans une famille connue à Chambéry) se marient très probablement à Chambéry en 1771. La même année, ils deviennent parents d'une petite Anne. En 1776 naquit leur deuxième fille, Jeanne. Anne se marie en 1799 à 28 ans aux Marches, avec Antoine Janin, né en 1776 et ayant le grade d'officier. Jeanne se marie l'année suivante, toujours aux Marches, avec Jean-François Gojon, notaire, de 10 ans son aîné.

Les documents cadastraux que nous avons consultés, nous apportent peu d'éléments se rapportant à la maison et surtout pour des périodes assez éloignées de l'installation de la famille Favre. D'abord, la mappe sarde de 1730 nous renseigne le numéro cadastral de la maison (n° 2251) et le nom de son propriétaire (François Dissuard). Le cadastre de 1868 ensuite nous apprend que la ruelle perpendiculaire à l'axe central du bourg est déjà construite (3).

Mais grâce aux recherches historiques menées sur le bourg médiéval, on sait qu'un siècle et demi avant l'arrivée de la famille Favre, cette maison avait connu d'illustres habitants durant 150 ans. La bâtisse existait déjà ; elle fut sans doute érigée en même temps que les fortifications du bourg : en témoigne la puissante voûte à croisée d'ogives, résolument gothique, dans l'entrée du bâtiment à laquelle on accède par un escalier droit.

Ce n'est autre que la puissante famille locale de La Ravoire, originaire de Montmélian – celle qui avait pu acheter toute l'étendue des Abymes, territoire dévasté et dépeuplé suite à l'éboulement du Granier

en 1248, avant même la fondation du bourg des Marches, qui s'était installée à l'entrée du bourg, de 1488 à 1625 environ.

Le fait le plus marquant lié à l'histoire de la maison en ces temps reculés est sans doute l'installation d'un hôpital au tout début du XV^e siècle « *dans le fond de la demeure des de La Ravoire* ». Son activité est encore attestée en 1580 et au début du XVII^e siècle. La fondatrice de l'hôpital se nomme Catherine de La Ravoire et c'est elle qui épousa Aymon de La Balme, sire d'Apremont, seigneur (entre autres) des Marches de 1403 à 1422. Leur fille, Guigogne de La Balme, quant à elle, fut donnée comme épouse en 1417 à Gaspard de Montmayer, ce qui fit tomber son héritage dans les mains de la puissante famille des Montmayer (4).

L'ouvrage *Les Trésors du Bourg médiéval des Marches*, publié en 2015 par « Mémoire et Patrimoine », retrace brièvement les « heurs et malheurs » de la famille de La Ravoire (5).

Aussi surprenant que cela puisse paraître, la maison recèle un autre vestige qui nous permet de remonter encore plus loin dans le temps. Hélas, pas de cliché photographique ou de relevé, mais il y a néanmoins le témoignage du propriétaire qui nous rapporte ceci :

« Il y a aussi, dans la charpente, de très vieilles poutres mal équarries, de grosses et moyennes sections (environ 40 cm x 60 cm et 15 cm x 25 cm). L'une des moyennes, maintenant prise dans l'isolation, portait une date frappée au noir et en chiffres romains, que je me souviens être antérieure à 1300 ! Quelque chose comme MCCXXXCII (1272 ?, mais rien n'est certain, le 1772 de la plaque pouvant tromper ma mémoire). Je n'ai alors pas pensé à prendre de photo ... Mais, un charpentier qui était venu nous conseiller sur l'état de la charpente, m'a dit que ce n'était pas surprenant : les anciens récupéraient souvent le bon bois des charpentes sur les vieilles bâtisses ».

La famille n'est donc peut-être pas au bout de ses surprises quant au décryptage des vestiges historiques que recèle leur maison aux Marches. D'autres éléments architecturaux et décoratifs attendent patiemment depuis des siècles qu'on s'intéresse à eux. Cette « archéologie du bâti » est une véritable source de renseignements sur l'organisation villageoise et la vie quotidienne des habitants du bourg durant ses sept siècles d'existence.

Un grand merci à cette famille marcherue pour son témoignage et les éléments fournis !

Nadezhda SLAVOVA-GARLATTI

Sources :

- (1) Wikipédia, article « Plaque de cheminée »
- (2) Pour consulter les documents cadastraux : www.savoie-archives.fr
- (3) Denise GLUCK, *Savoie et Dauphiné. Le mobilier traditionnel*, Paris, Ed. Berger-Levrault, 1983 (rééd. La Fontaine de Siloé, 2004). Cf. notamment pp. 40-41 et notes
- (4) Ghislain GARLATTI, *Histoire des Marches*, Montmélian, Ed. La Fontaine de Siloé, 2007. Cf. pp. 52-53
- (5) Ghislain GARLATTI, *Les Trésors du Bourg médiéval des Marches*, Ed. Mémoire et Patrimoine de Les Marches, 2015. Cf. pp. 52-53

Fête locale : La Saint-Vincent

La saint-Vincent, est fêtée le 22 janvier, et marquerait le renouveau du cycle de la vigne.

Mais faisons un bond en arrière. Nous sommes en 300, Dacien, proconsul, règne avec terreur en exécutant les ordres de Dioclétien dans la persécution des chrétiens. On lui attribue les martyres de nombreux saints et saintes d'Espagne et du sud de la France. La persécution ne vient pas à bout du christianisme, après 324 le christianisme devient la religion dominante de l'Empire sous son premier empereur chrétien, Constantin...

Vincent est né à Huesca, en Aragon, diacre puis archidiacre à Saragosse, il mourut à Valence le 22 janvier 304, après avoir été martyrisé pour avoir refusé d'abjurer sa foi. Son martyr¹fût long et douloureux, il subît l'écartèlement, des lacérations, des brûlures...¹.

Pourquoi saint Vincent est-il devenu patron des vignerons ?

De nombreuses hypothèses ont été émises, en voici quelques unes : la première, le martyr a été vénéré, saint Augustin et le pape Léon ont recommandé que l'on fasse mémoire de ce saint ; quelques uns ont fait un rapprochement entre le mot Vincent et les mots vin et sang (symbole du sang du Christ) ; d'autres prêtent la concordance au fait que le jour de la St-Vincent correspond à la période saisonnière favorable à la taille de la vigne et au retour de la végétation ; et puis il y a cette légende : un jour, saint Vincent s'arrêta au bord d'une vigne pour échanger quelques mots avec les vignerons, pendant ce temps, son âne brouta de jeunes pousses de vigne. À la récolte suivante, le pied de vigne brouté fut plus productif que les autres.

De source plutôt historique² *saint Vincent fut choisi comme patron des Burgondes, au moment où saint Martin fut celui des Francs. Au Vème siècle, Burgondes (peuple germanique) cohabitaient avec les Gallo-romains, sur un territoire appelé Burgondie ou regnum Burgundia, dont est issu le nom de Bourgogne. Ainsi il fut le saint de la région Bourguignonne et c'est pourquoi en déduit, qu'il devint plus spécifiquement celui des vignerons.*

Selon le curé J. Chevalier³ : « *Saint Vincent, nous l'avons vu, était Diacre. Or, le Diacre sert l'Évêque ou le Prêtre à l'autel ; c'est lui qui met le vin dans calice pour être changé au sang de Jésus-Christ. Vincent étant un des Diacres les plus illustres, il était naturel que les vignerons, se missent sous puissante protection et le choisissent pour leur glorieux patron.* ».

L'iconographie représente souvent saint Vincent, en habit de diacre portant l'évangile et la palme du martyr. Il peut être encadré de deux ceps de vigne portant des grappes de raisins : un seau, une serpette, également des ongles fer, une meule. Il est vénéré partout où l'on fait du vin. On le trouve sur des vitraux, en statue, en image, dans des églises mais aussi dans des caves.



San Vicente de Zaragoza en prison. Artiste Anonyme
Source : WIKI Commons

La fête traditionnelle de la Saint-Vincent a perdu de son ampleur dans les périodes mouvementées de l'histoire, un renouveau est porté à cette manifestation au XIXème siècle sous l'impulsion des confréries. Ces confréries ont pour but premier l'entraide. En outre, elles honorent le saint patron des vignerons, organisent et animent la

¹ [http://gallica.bnf.fr/Vie de saint Vincent, patron des vignerons](http://gallica.bnf.fr/Vie_de_saint_Vincent_patron_des_vignerons) : tirée des actes de son martyr (an 304) / par le P. Chevalier,... Chevalier, Jules (1824-1907) Curé d'Issoudun

² Rédigé par Emilie Merienne <http://www.labivin.net>

³ [http://gallica.bnf.fr/Vie de saint Vincent, patron des vignerons](http://gallica.bnf.fr/Vie_de_saint_Vincent_patron_des_vignerons): tirée des actes de son martyr (an 304) / par le P. Chevalier,... Chevalier, Jules (1824-1907)

Sources :

HURAUULT (Abbé). Saint Vincent, martyr, patron des vignerons. Châlons-sur-Marne, 1910.

ROYER (Claude). Les Vignerons. usages et mentalités des pays de vignobles. Paris, 1980.

fête de la Saint-Vincent dans le cadre des communautés vigneronnes locales. En Bourgogne ou en Champagne dans de nombreux villages, la Saint-Vincent est une fête publique, qui peut durer deux jours entiers avec défilé des confréries vineuses en grande tenue, bannières et statue de saint Vincent.

Dans la première commune viticole de la Savoie, cette fête revêt forcément une importance particulière, et notre village a toujours préparé quelques réjouissances à cette occasion. Les vigneron et leur famille (surtout ces messieurs), se rassemblaient pour fêter comme il se doit le saint, chaque 22 janvier, repas, familial ou pas, était toujours bien arrosé et pouvait se terminer par des parties de belotes jusque tard dans la nuit. La Saint-Vincent était organisée pendant plusieurs années par la classe 50, en collaboration avec la commune.

Dans les années 1970, le comité des fêtes de l'époque, prit l'initiative d'organiser une fête de village et cette année-là on vit sortir pour la première fois du vin blanc chaud, du robinet de la fontaine ! Nous dit-on.

Quelques années plus tard, l'organisation de cette tradition fut reprise par la municipalité qui proposa aux écoles privée et publique le soin de l'animer en alternance, et de garder ainsi les gains au bénéfice des activités scolaires. Combien a-t-on pu voir passer de chars décorés de raisins sur lesquels défilaient petits ramoneurs, et savoyards, sous le regard de la confrérie du Sarto, ou au son du Rallye cor de Montmélian, et aujourd'hui de la clique de Cruet.

La fête traditionnelle de la Saint-Vincent se déroule le dimanche qui suit le 22 janvier, en fin de matinée, après la messe. Discours politiques ne tarissent pas d'éloges sur les vins locaux, et l'importance économique que revêt ce précieux liquide, un concours du cru des Aymes est organisé par le syndicat local, avec bien sûr dégustation ! Vin blanc chaud, bugnes animent la place et réchauffent les âmes et les corps.



St Vincent 2006



Statue marcherue de Saint-Vincent offerte par la classe 50 le 21 janvier 1979

Voilà la fête à laquelle sont conviées toutes les personnes qui apprécient, reconnaissent et fabriquent le vin des Marches.

Noëlle MERLET-DASSÉ

Actualités de l'association

Nous y étions aussi, à la fête de Saint-Vincent !!!

Ce fut pour l'association et Jean Dardier, auteur de « Le vignoble dans la Cluse de Chambéry », l'occasion de proposer cet ouvrage, dans un environnement festif et dédié à la vigne et au vin.

Jean Dardier en discussion avec un passionné de la vigne. Crédit photo : G. Bez



Retour sur la traditionnelle « Veya Patoéz » version 2016**VÈYA PATOÉZA**

D'sande sin Mor dou mil sézhe, lo patoézan d'Lè Morshe on fé na Vèya. Y aviévè on moué d'monde, (a pou pré sè soissanta parsonè) v'ni pè no z-èkoradjé, é ékito noutron patoé d'par ikè. On a biè babèlo, shanto ,espliko la via djè l'tè : lo pélrinazhe d'Mian, lè kopè d'boué djè la foré di shotiô. È poé on a zhoya douè ptchioutè « sènètè », yona k'porlovè d'oua poné, é n'otra d'lo ponpi d'Monméyan k'étévön n'avouér boriokle... To l'monde a biè rigolo !!!

No z-invito, son passo a tobla. On a m'djié on moé dè diô, poé on bokon dè bouona toma, é pè peusso to sè, on a biè de vin de tchié no. To ètè biè, la sola brovamè dékoro, lo muzichin é la « sono », i « top », l'sarvichè d'lo pla é d'lo vin biè réglo.

Gramassi a tô é a r'for l'an kè vin !!!

VEILLÉE PATOISE

Samedi cinq mars deux mille seize, les patoisants des Marches ont fait une veillée. Il y avait beaucoup de monde, environ cent soixante personnes venues pour nous encourager, et écouter le patois de notre coin. On a bien discuté, chanté, raconté la vie d'autrefois : les pèlerinages de Myans, les coupes de bois dans la forêt du château. Et puis on a joué deux petites scénettes : une qui parlait d'œufs pourris et une autre des pompiers de Montmélian qui étaient un peu "allumés"... Tout le monde s'est bien amusé!!!

Nos invités sont passés à table. On a mangé des diots à volonté, puis un morceau de bonne tomme et pour pousser le tout, on a bu du vin de notre coin.

Tout était bien, la salle joliment décorée, les musiciens, la « sono » au « top », le service des repas et des vins bien réglé.

Merci beaucoup à tous et à refaire l'année prochaine !!!

Les troqueurs de plantes du 30 avril

Pour sa troisième édition, le troc de plantes a fait bien des heureux.

Les jardiniers amateurs ou avertis ont pu échanger semences, plants à repiquer, boutures, parmi lesquels : pommiers, poiriers, tomate, casseille, cosmos, calendulas, coco de Savoie, menthe poivrée, thym citron, muguet, belle de nuit, œillet d'inde, tulipe des Marches... C'était aussi l'occasion de discuter de jardinage et de découvrir de nouvelles espèces.



Cette année une attention particulière était portée sur les déchets et comment jeter moins, mais aussi sur des astuces respectueuses de l'environnement ! Telles que la préparation de produits d'entretien ménagers en partant des trois produits-phares écologiques : le bicarbonate de soude, le vinaigre blanc et le savon de Marseille.

Fi de ces éponges qui partent en miettes fabriquez un tawashi : lavette-éponge lavable, tissée à l'aide de tissus recyclés.

A l'année prochaine !

Ces éco-gestes peuvent être pratiqués par tous, jeunes et moins jeunes. Pour essayer ou multiplier vos gestes éco-citoyens : <http://www.famillezerodechet.com/> et <http://fabriquénutopie.fr/>

A vos agendas

Les sédiments de la mémoire

Vous en souvenez-vous ? « Mémoire et patrimoine de Les Marches » organisait en octobre dernier, à l'occasion de la Fête de la science, une première conférence portant sur les sédiments du lac de Saint-André. Les nombreuses personnes qui y ont assisté se rappellent sans doute de l'interprétation, par Pierre Sabatier et son équipe, des résultats fournis par l'analyse du carottage effectué.

Les sédiments, lentement déposés année après année (dans notre cas : quarante-cinq centimètres en cent-vingt ans) sont en effet comme les pages d'une chronique et peuvent révéler, à qui sait les lire, bien des choses.

Le carottage ayant été daté précisément (la méthode est décrite dans l'article cité en référence), comment expliquer le nouveau dépôt de substances dérivées du DDT, dans les années 1990, soit près de vingt ans après son interdiction ?

L'hypothèse retenue est la suivante : lorsqu'il était utilisé, une partie du DDT était restée dans le sol (pendant qu'une autre partie se déposait au fond du lac), jusqu'à ce que l'utilisation de désherbants (atrazine dans les années 1970, glyphosate dans les années 1990) ôte la végétation qui poussait dans les parcelles de vigne. Cela a accentué l'érosion et provoqué la migration du DDT (plus précisément de

ses dérivés) vers le lac, d'où cette présence à nouveau dans les sédiments.

Dans les couches les plus récentes, les teneurs en produits phytosanitaires ainsi que le taux de sédimentation sont plus réduits, ce qui semble lié aux nouvelles pratiques agro-environnementales (réduction de l'emploi des pesticides, réenherbement). Cela va donc heureusement dans le sens d'une meilleure considération pour notre patrimoine naturel (minimiser l'impact sur la faune aquatique et les oiseaux), ainsi que pour notre propre santé - les travailleurs des vignes au premier chef (c'était d'ailleurs l'objet de l'intervention du second conférencier de la soirée, le docteur Turpin).

Si nous en reparlons aujourd'hui, c'est que la revue *La Recherche* du mois de mars consacre quatre pages aux résultats de ces travaux et que l'étude des sédiments du lac de Saint-André y est détaillée, en même temps que replacée dans un contexte plus large.

Comme nous l'avons vu, les sédiments gardent la trace de nos actions passées, mais ils nous apprennent également, comme disent les auteurs de l'article, que « *les polluants d'hier peuvent de nouveau surgir en fonction des actions d'aujourd'hui* ».

Jean-Robert DASSÉ

De nouveau, l'association vous invite à rencontrer une autre équipe universitaire qui mène depuis 2009 une investigation scientifique sur la reconquête du territoire dévasté par l'éboulement du mont Granier.

Vendredi 20 mai 2016 à 18h30
à l'Espace communal « Montgrabelle » ZAE de Plan Cumin,
salle Belledonne

« Reconstitution des paysages anciens à partir des archives sédimentaires des lacs »

La conférencière Amélie Quiquerez présentera les résultats des analyses paléo-environnementales réalisées sur les enregistrements sédimentaires et polliniques du lac Saint-André et du lac Noir.

Elle dévoilera le modèle d'évolution du couvert végétal et des pratiques agropastorales post-éboulement, fruit du travail pluridisciplinaire d'un programme de recherche universités/CNRS.

sources et liens :

les conférences d'octobre sont en ligne :

P. Sabatier : <https://www.youtube.com/watch?v=v8v6uVr5vGI&feature=youtu.be>

A. Turpin : <https://www.youtube.com/watch?v=iPpIWutueM&feature=youtu.be>

L'article de la revue LA RECHERCHE (n° 509, mars 2016) :

A. Sabatier & J. Poulenard, le glyphosate ressuscite le DDT, p.51-54

En complément : un article d'histoire des sciences : Comment on a déclaré la guerre au DDT, Valérie Chansignaud, revue Pour la Science n°421 - novembre 2012

Sur la santé humaine : un rapport de l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale) Pesticides, effets sur la santé

<http://www.inserm.fr/actualites/rubriques/actualites-societe/pesticides-effets-sur-la-sante-une-expertise-collective-de-l-inserm#>

Rejoignez-nous et participez aux activités et/ou groupes de travail selon vos envies

Généalogie



Vous avez envie de commencer un arbre généalogique, vous êtes bloqués dans l'élaboration de celui-ci. Vous rêvez de faire une *cousinade*? Nous serons là pour vous aider, ainsi vous avancerez dans l'élaboration de votre arbre généalogique et rechercherez tous les membres de votre famille pour cousinier.

Nous vous accueillons à nos séances ouvertes tous les vendredis matins (1er et 3ème vendredi du mois, sauf vacances scolaires) à la mairie des Marches de 8 h 30 à 11 h 30.

Rejoignez notre équipe de généalogie qui a pour but d'aider ceux qui sont à la recherche de leurs ancêtres marcherus et non marcherus.

Patois

Réunion du groupe patois à l'Espace Bellegarde Les Marches

Voici les jours et heures pour le patois
véka lo zhor é eurè p'le patoé

premier et troisième vendredi de chaque mois
d'vèdre, premi é tréjème d' soke mè

à 17h15

à sin k-eurè kinze di tantou

Les réunions mensuelles de l'association se déroulent
tous les 2^{ème} **vendredi** de chaque mois
18 h 30 Salle du lac Noir
Espace Bellegarde
Les Marches

2006 - 2016

Fêtons le patrimoine !

Journées européennes du patrimoine
17 et 18 septembre 2016
Préprogramme

17 septembre

Bourg de Les Marches piéton

De 11h à 17h

Stands tenus par les différents groupes de travail de l'association,
Rétrospective des travaux menés sur le patrimoine local pendant ces dix ans
Quizz sur les richesses patrimoniales de la commune
Contes
Coin bibliothèque et lecture
Animation musicale avec Lionel
Jeux de sociétés de Marc

Avec « *Les Coucous* » : voyageurs du XIIIème siècle qui feront halte en notre compagnie :
tir à l'arc, enluminures, jeux tissage danse et quintaine

Buvette et repas partagé à midi

18h30

Conférence à la salle Saint-Maurice (mairie), Avec Fabrice MOUTHON,
Maître de conférences en Histoire du Moyen- Âge à l'Université de Savoie-Mont -Blanc
Les Villeneuves dans l'Europe médiévale en Savoie et aux Marches

Soirée : concert ???? église ou salle de bal

18 septembre

de 10h 30 à 12h : **visite guidée du bourg** et de la salle de Bal du château

de 14h00 à 16h00 **visite de la zone naturelle du Lac de Saint-André avec la Frapna**

de 14h30 à 17h30 : **exposition « Ca coule de source »** salle du Moulin de St-André.